

ASSOCIATION COLONIE CAECILIA
RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Exercice 2022

Conformément au mandat qui nous a été confié par ses membres lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 1^{er} mars 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la *Société de Colonies de Vacances Caecilia*. Notre contrôle porte sur l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés et de contrôles effectués par pointage sur les pièces comptables, nous avons constaté que :

- Le compte de pertes et profits de l'exercice 2022, affichant un bénéfice de CHF 12'665.62, ainsi que le bilan au 31 décembre 2022, dont le total est de CHF 120'448.04, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et les soldes correspondent aux pièces comptables.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2022 et d'en donner décharge au Comité.

Fait à Genève, le 9 mars 2023

Dominique Dousse

Nicolas Comte